



CONFERENCE

L'ENTRETIEN DES BERGES ET LA CHALAROSE



Sommaire

I. L'entretien des berges

II. La chalarose du frêne

III. Perspectives



I. L'ENTRETIEN DES BERGES

- On parle plus exactement de ripisylve

« Formations végétales qui se développent sur les bords des cours d'eau (ou des plans d'eau) situées dans la zone frontière entre l'eau et la terre »

I. L'ENTRETIEN DES BERGES

- On p

« For
les b
situ
terr



nt sur
'eau)
et la

I. L'ENTRETIEN DES BERGES

- L'entretien de la ripisylve est une obligation

Code de l'environnement (Article L. 215-14 du code de l'environnement) : «le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau. L'entretien régulier a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique ou, le cas échéant, à son bon potentiel écologique, notamment par enlèvement des embâcles, débris et atterrissements, flottants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives. Un décret en Conseil d'État détermine les conditions d'application du présent article ».

I. L'ENTRETIEN DES BERGES

- Devant ce constat, durant le programme d'actions 2007-2009, un entretien a été programmé sur le bassin de la Manse (validé par les élus) :

→ *bilan plutôt mitigé*

- *manque de suivi des travaux par l'entreprise (absence de technicien)*
- *coût pour la collectivité +++ (travaux)*
- *absence d'association des riverains*

I. L'ENTRETIEN DES BERGES

- Devant ce constat, à partir de 2012, une nouvelle campagne d'entretien a été programmée sur le bassin de la Manse (validée par les élus) :

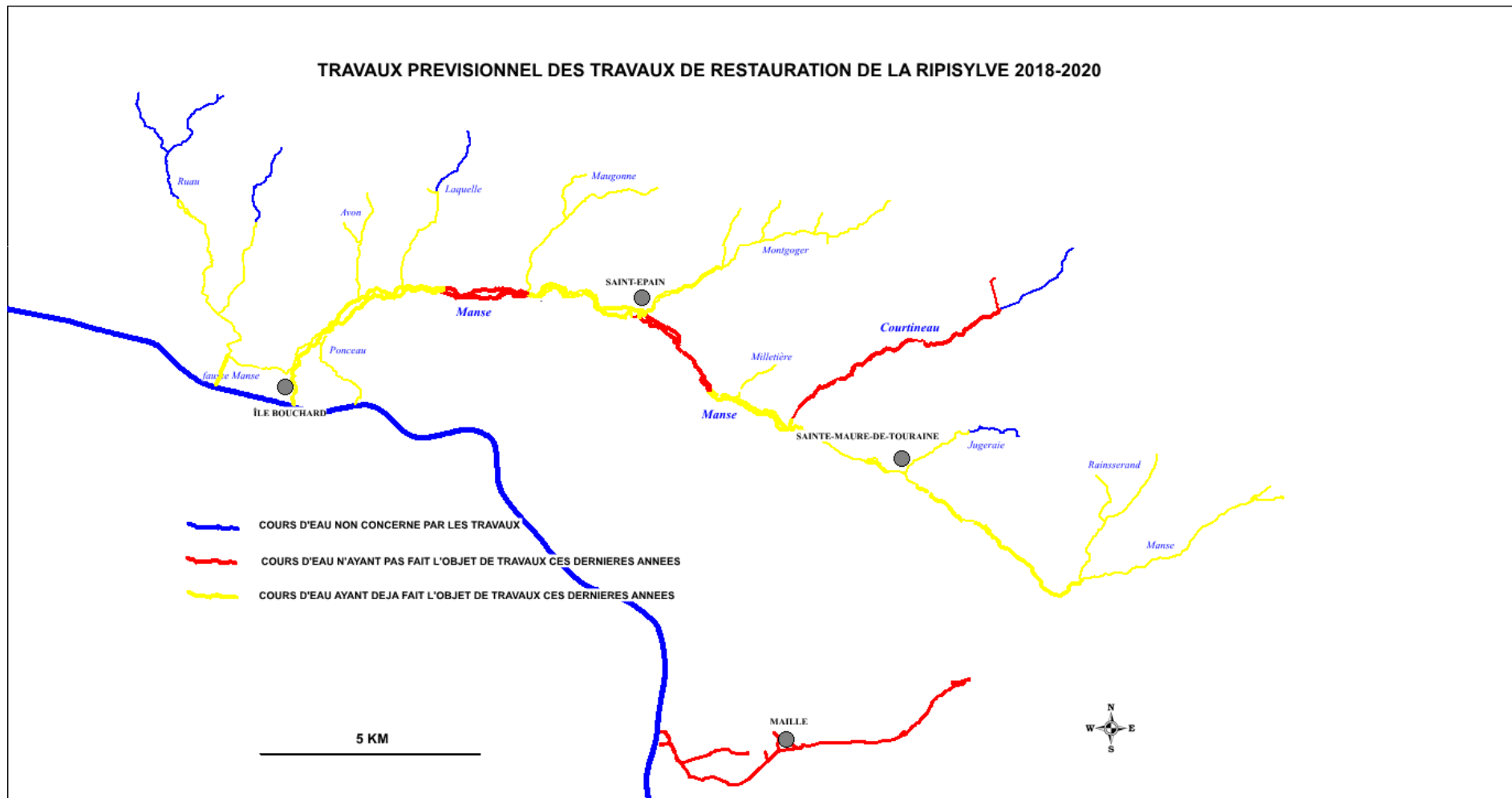
→ *bilan plutôt satisfaisant*

- *animation de la démarche par un technicien*
- *coût pour la collectivité + (technicien)*
- *forte association des riverains*

I. L'ENTRETIEN DES BERGES

- Devant ce constat, à partir de 2012, une nouvelle campagne d'entretien a été programmée sur le bassin de la Manse (validée par les élus) :
 - *environ 80 riverains rencontrés par an*
 - *choix d'un entretien effectué par le riverain et/ou par l'entreprise retenue par le syndicat par appel d'offres (association d'insertion ORCHIS basée à Noyant-de-Touraine)*

I. L'ENTRETIEN DES BERGES



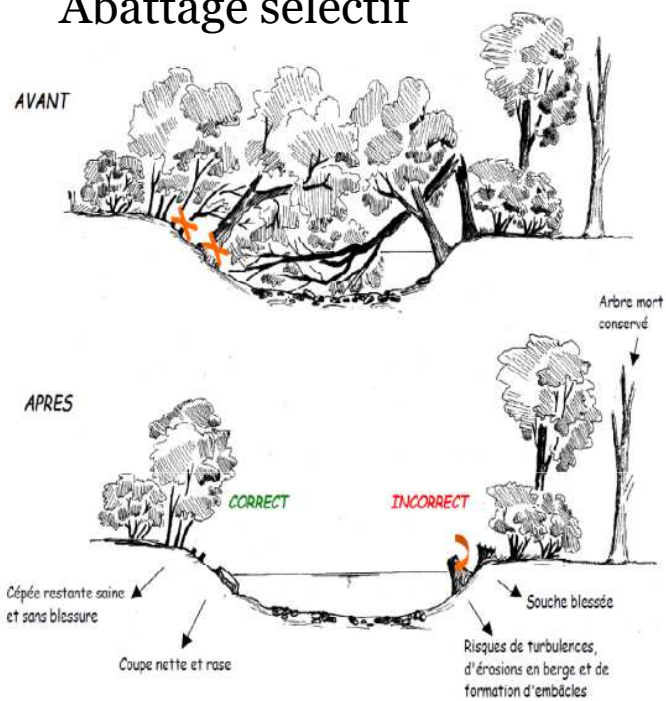
I. L'ENTRETIEN DES BERGES

- Mais de quel entretien parle t'on ? Et pourquoi ?

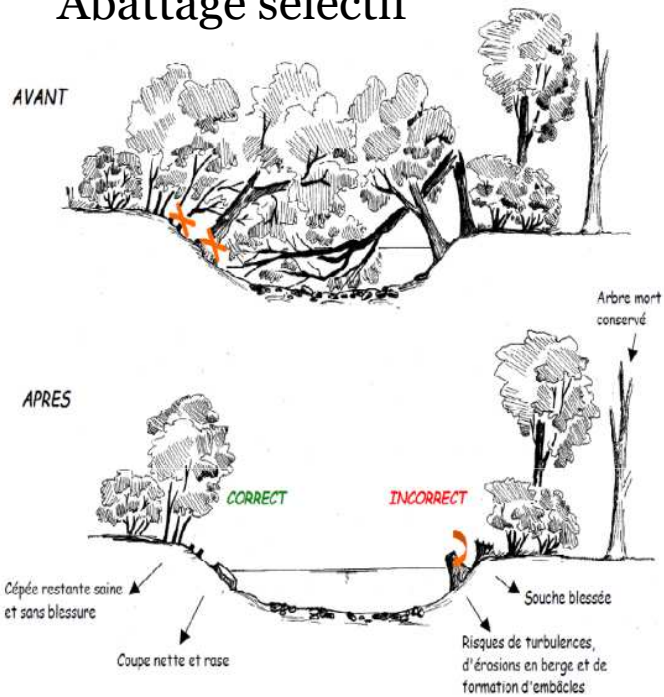
On parle d'entretien minimum pour :

- *optimiser les capacités hydrauliques (inondations)*
- *améliorer la qualité de l'eau (stagnation l'été)*
- *améliorer la qualité paysagère*
- *sécuriser certains usages (promenade, pêche, ponts...)*
- ...

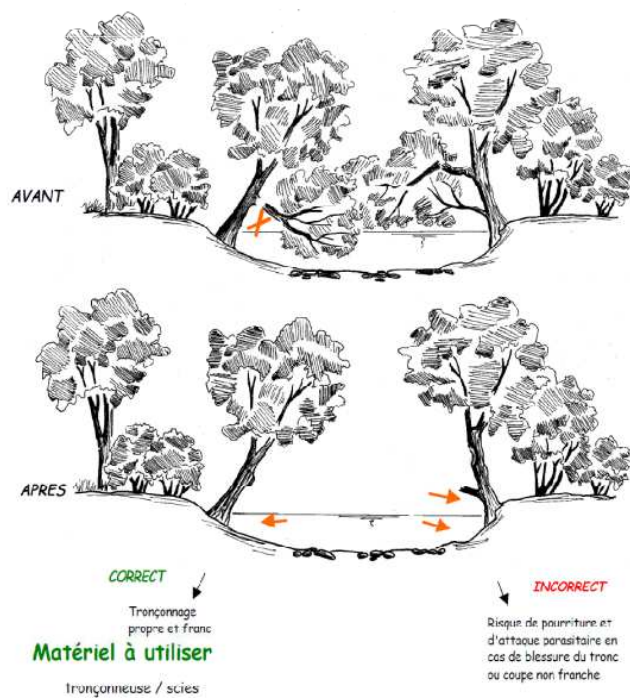
Abattage sélectif



Abattage sélectif



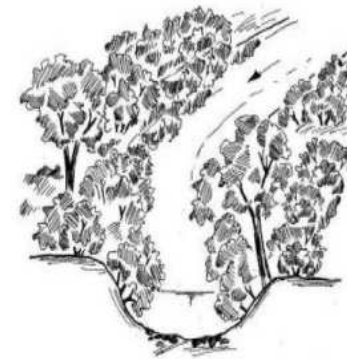
Elagage



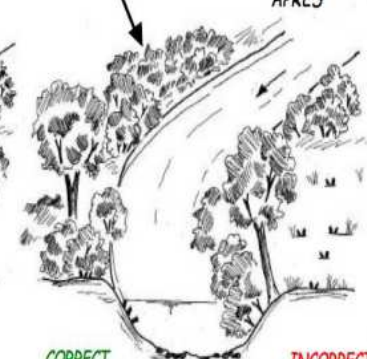
Débroussaillage si nécessaire

Maintenir au maximum la continuité du peuplement arbustif au moins sur des linéaires suffisants (quiétude de la faune)

AVANT



APRES



CORRECT

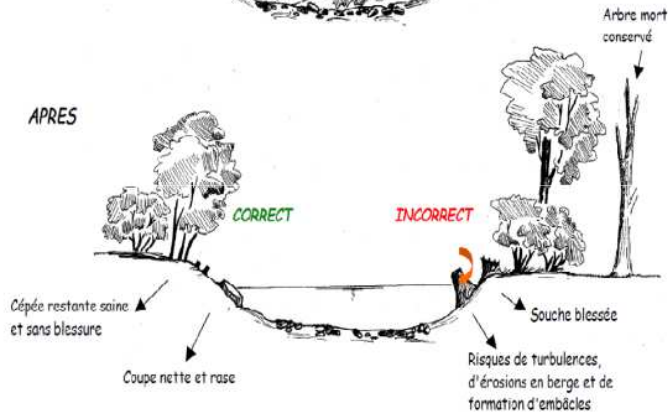
INCORRECT

Abattage sélectif

AVANT



APRES



Elagage

Lit du cours d'eau encombré par des espèces buissonnantes et arbustives

Bonne coupe rase des branchages gênant l'écoulement des eaux

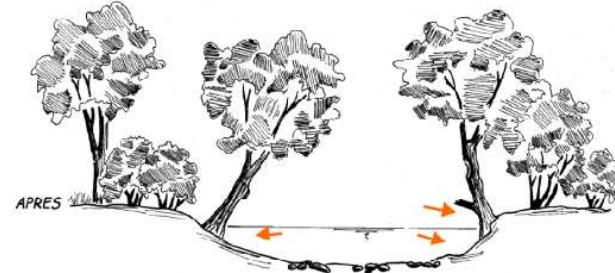
Coupe trop haute laissant des chicots et ne réglant pas le problème d'obstruction à l'écoulement des eaux

Pas de coupe à blanc

AVANT



APRES



CORRECT

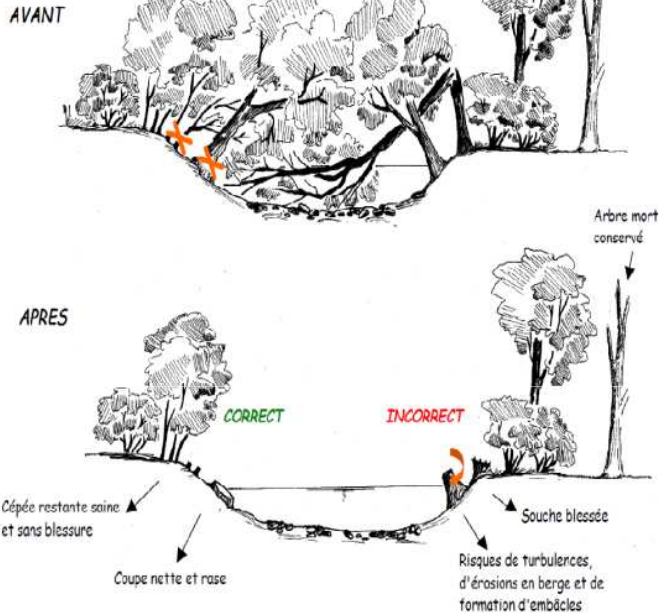
INCORRECT

Matériel à utiliser

Tronçonneuse / scies

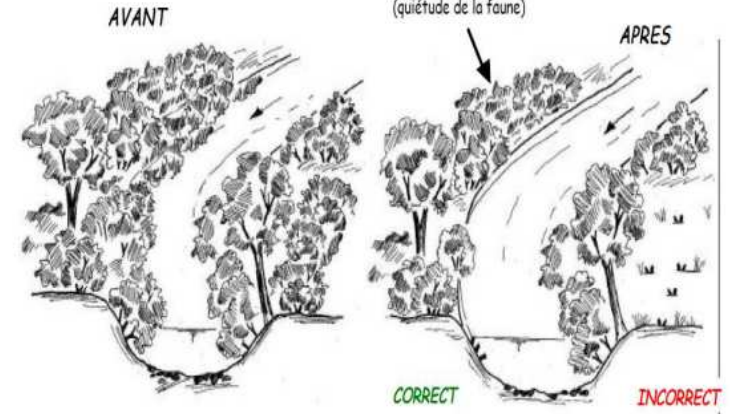
Entretien de la végétation

Abattage sélectif



Débroussaillage si nécessaire

Maintenir au maximum la continuité du peuplement arbustif ou moins sur des linéaires suffisants (quiétude de la faune)



Elagage



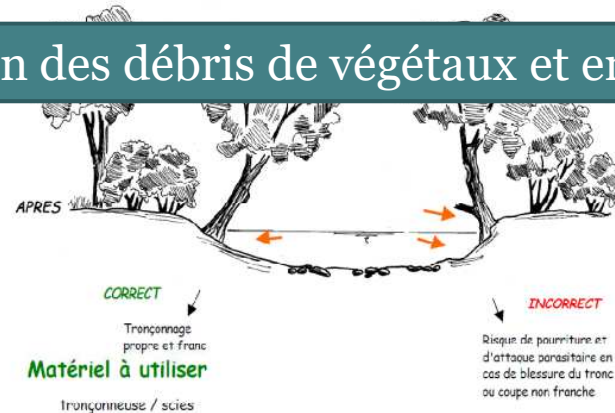
Lit du cours d'eau encombré par des espèces buissonnantes et arbustives

Bonne coupe rase des branchages gênant l'écoulement des eaux

Coupe trop haute laissant des chicots et ne réglant pas le problème d'obstruction à l'écoulement des eaux

Pas de coupe à blanc

Elimination des débris de végétaux et encombres



I. L'ENTRETIEN DES BERGES

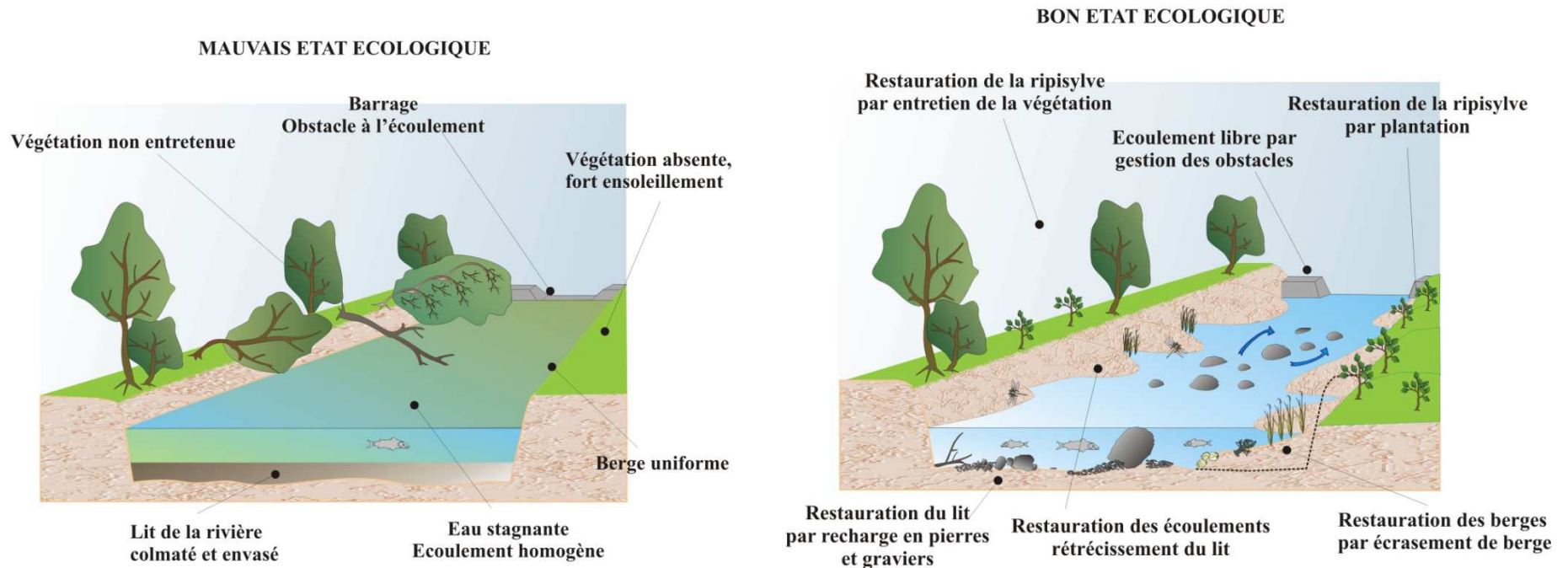
- Mais de quel entretien parle t'on ? Et pourquoi ?

Conserver une bonne ripisylve permet :

- *d'ombrager les cours d'eau pour conserver une température d'eau faible*
- *refuge pour la faune aquatique et terrestre*
- *un bon maintien des berges*
- ...

I. L'ENTRETIEN DES BERGES

- Mais de quel entretien parle t'on ? Et pourquoi ?



I. L'ENTRETIEN DES BERGES



I. L'ENTRETIEN DES BERGES



I. L'ENTRETIEN DES BERGES



I. L'ENTRETIEN DES BERGES



I. L'ENTRETIEN DES BERGES



I. L'ENTRETIEN DES BERGES



I. L'ENTRETIEN DES BERGES



À bannir : la plantation
des peupliers sur les
berges

I. L'ENTRETIEN DES BERGES



I. L'ENTRETIEN DES BERGES



I. L'ENTRETIEN DES BERGES



I. L'ENTRETIEN DES BERGES



I. L'ENTRETIEN DES BERGES



I. L'ENTRETIEN DES BERGES



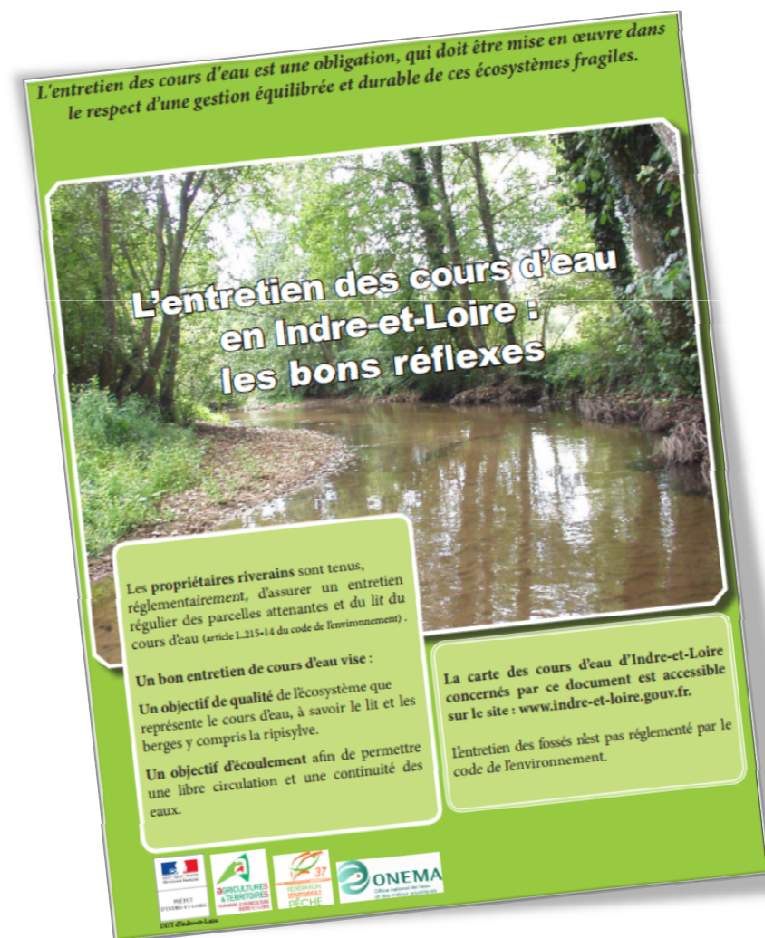
I. L'ENTRETIEN DES BERGES

- Sont interdits :
 - Désherbage chimique
 - Dessouchage (sauf si formation d'embâcle)
 - Destruction d'un barrage de castor (espèce protégée)
 - Utilisation de matériaux pour maintenir les berges sans procédure préalable



I. L'ENTRETIEN DES BERGES

- Plus d'informations sur :
le guide d'entretien des
cours d'eau en Indre-et-
Loire (disponible en
ligne)



I. L'ENTRETIEN DES BERGES

- Attention aux espèces invasives

Certaines espèces peuvent causer des déséquilibres biologiques

- *la renouée du Japon*
- *l'ailanthe*
- *le buddleia de David (arbre à papillons)*
- *la balsamine de l'Himalaya*
- ...



Renouée du Japon



Ailanthé Glanduleux

N DES

s invasiv

Certaines especes peuvent causer des desequilibres



Buddleia de David



Balsamine de L'Himalaya

l
d (arbr
malay

II. LA CHALAROSE DU FRÊNE

III. PERSPECTIVES

- Poursuite de l'entretien des berges (entretien minimum)
- Poursuite de replantation sur les linéaires nus (avec accord des propriétaires) → choix des essences
- Plantation de bandes enherbées ?

III. PERSPECTIVES

- Pou
min
- Pou
(ave
esse
- Plan



en

us

s

Merci de votre attention



SYNDICAT DE LA
MANSE
ET DE SES AFFLUENTS

Chantier Participatif

**Restaurons la végétation
au bord du réveillon**

Samedi 17 Février 2018 - 9 h 30 – 12 h

RDV Salle Socioculturelle de Draché

Ouvert à tous – Bottes conseillées – Verre de l'amitié offert

Avec l'équipe du **Syndicat de la Manse**, venez **participer** à la restauration du **Réveillon** par une **intervention** sur la **végétation** du cours d'eau.



DRACHÉ

Syndicat de la Manse
Place de l'église, en mairie 37800 Sepmes
manse.secretariat@orange.fr
02 47 40 94 30



SYNDICAT DE LA
MANSE
ET DE SES AFFLUENTS

Sortie découverte des mares

Samedi 17 Mars 2018 - 9 h 30

RDV Mairie de Sainte-Catherine de Fierbois

Ouvert à tous – Verre de l'amitié offert

Matériel : bottes obligatoires, épaisseurs facultatives

Cette sortie vous permettra de découvrir l'intérêt des mares, particulièrement de la **biodiversité** associée.



Avec la participation
De la **SEPANT**

Syndicat de la Manse
Place de l'église, en mairie 37800 Sepmes
manse.secretariat@orange.fr
02 47 40 94 30

